Les contrats en alternance

Vous souhaitez recruter un étudiant en alternance ? Ou favoriser le maintien en emploi de vos collaborateurs les moins qualifiés ?

Le Service Formation Continue & Alternance propose 3 dispositifs

Contrat de professionnalisation

Un CDD ou CDI dans une structure privée et/ou associative pour les jeunes entre 16 à 25 ans inclus.

En savoir + sur les contrats de professrionnalisation

Contrat d'apprentissage

Un CDD ou CDI dans une structure privée, publique ou associative pour les jeunes de moins de 30 ans.

En savoir + sur les contrats d'apprentissage

Pro-A

Pour vos salariés disposant d'un bac +2 maximum, sportif de haut niveau ou salarié en contrat unique d'insertion. La Pro-A favorise, par une formation en alternance, le maintien dans l'emploi de vos collaborateurs.

Vous pouvez le mettre en place dans le cadre du plan de développement des compétences de votre entreprise.

En savoir + sur la Pro-A

Vous avez une offre en alternance ?

Vous pouvez déposer votre offre sur le site de Resonances

Contact
Service Formation Continue & Alternance
sfca@univ-rennes2.fr
02 99 14 20 36
Pôle alternance
sfca-alternance@univ-rennes2.fr